

# LA GAZETTE MUNICIPALE

## Bulletin d'information



**Mairie**

**Place de la Mairie**

**25360 NANCRAY**

**Tel : 03.81.55.21.66**

**Fax : 03.81.60.10.56**

[contact@mairie-nancray25.fr](mailto:contact@mairie-nancray25.fr)

### Spécial budget 2018

#### L'édito du Maire

La gazette de ce mois d'avril est consacrée exclusivement aux différents budgets communaux de notre village.

Je tiens à remercier M. FIETIER (rapporteur), Mme COURGEY (secrétaire de mairie) ainsi que les membres de la commission finances pour tout le travail accompli pour la réalisation de ces documents.

Ces budgets sont des prévisions pour 2018. Ils nous donnent une idée sur notre situation financière et sur les capacités de de la commune.

Je reste, nous restons à votre écoute pour tout complément d'information sur le budget.

Bien à Vous,

Le Maire  
Frédéric Salvi

# Les échos du conseil municipal

**Conseil du vendredi 6 avril 2018 :**

Budget du service d'assainissement : approbation du compte de gestion 2017 : 12 voix pour.

Budget du service d'assainissement : approbation du compte administratif 2017 : 11 voix pour.

Budget du service d'assainissement : résultats 2017, report, affectation sur le budget principal et transfert à la CAGB : 12 voix pour.

Budget principal : approbation du compte de gestion 2017 : 10 voix pour et 2 abstentions.

Budget principal : vote du compte administratif 2017 : 9 voix pour et 2 abstentions.

Budget principal : report et affectation de résultats : 12 voix pour.

Versement des indemnités de fonction au 1<sup>er</sup> adjoint : Le fonctionnement actuel confère une place particulière au 1<sup>er</sup> adjoint, en termes de temps consacré aux affaires communales, de missions et de responsabilités. Dès lors, il paraît juste de revaloriser l'indemnité qui lui est versée. 9 voix pour et 3 abstentions.

Evaluation prévisionnelle des transferts de charges 2018 : le conseil municipal est invité à approuver les modalités et résultats du calcul des charges transférées au titre des transferts des compétences Eaux Pluviales et GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) à la CAGB ainsi que la régularisation des attributions de compensation fiscales des communes concernées. Eaux pluviales : 11 voix pour et 1 abstention. GEMAPI : 8 voix pour, 1 contre et 3 abstentions.

CAGB : Mise en œuvre de l'attribution de compensation d'investissement : il est proposé de mettre en œuvre le mécanisme de compensation à compter de l'exercice 2018. 10 voix pour et 2 abstentions.

Vote du taux des taxes directes locales 2018 : 9 voix pour, 2 contre et 1 abstention.

Budget principal : approbation du budget primitif 2018 : 10 voix pour et 2 abstentions.

Budget du service de l'exploitation forestière : approbation du compte de gestion 2017 : 12 voix pour.

Budget du service de l'exploitation forestière : vote du compte administratif 2017 : 11 voix pour.

Budget du service de l'exploitation forestière : report et affectation de résultat : 12 voix pour.

Budget du service de l'exploitation forestière : approbation du budget primitif 2018 : 12 voix pour.

Renouvellement de la convention cadre du Service Missions Temporaires du Centre de Gestion de la Fonction Territoriales du Doubs : les conditions sont identiques à la convention en cours, toutefois la reconduction de 3 ans est tacite afin d'alléger la gestion administrative. 12 voix pour.

Présents : Frédéric SALVI, Vincent FIETIER, Annette GIRARDCLOS, Nathalie LANTENOIS, Sylvie CATTET, Monique RAMEL, Jean SANCEY-RICHARD, Marie-Claude GAUTHEROT, Barbara KURTZMANN et François MOREL.

Excusés avec pouvoir : Norbert ANGUENOT et Daniel ROLET.

Excusée : Anouck PRETRE.

Absents : Valérie GERENT et Cédric ROBERT.

*Pour le vote des comptes administratifs 2017, le Maire se retire de la salle du conseil et Vincent FIETIER est désigné comme Président de séance.*

---

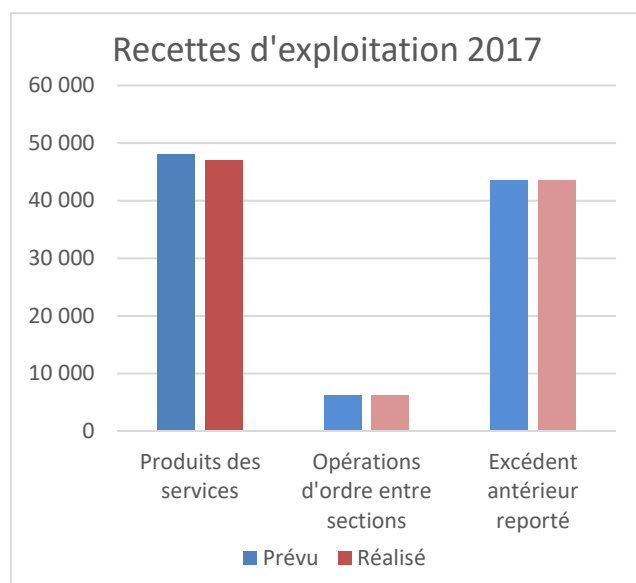
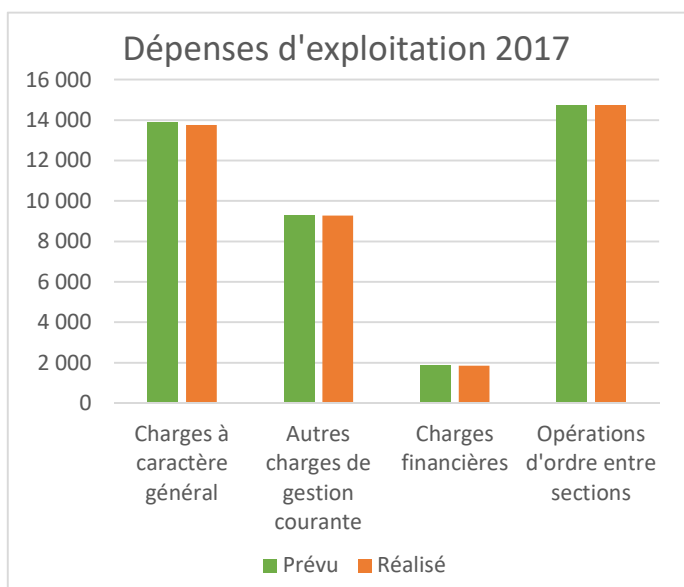
## **Le mot de l'adjoint aux finances**

Comme chaque année, nous cherchons à rendre plus accessible la lecture des comptes administratifs (réalisations de l'année précédente) et des budgets primitifs (prévisions pour l'année en cours). Des explications synthétiques vous sont apportées sur les éléments clés de chaque document. Je vous invite à en prendre connaissance pour mieux cerner la vie de notre commune.

Bonne lecture.

Vincent Fiétier

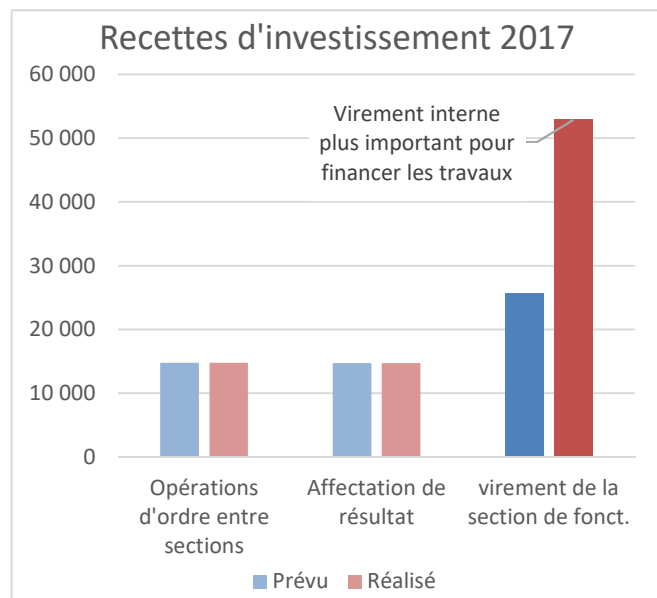
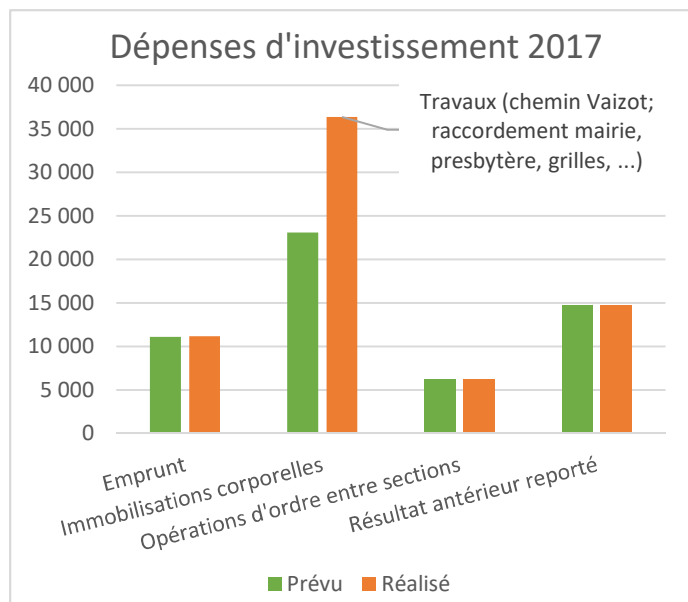
Le compte administratif retrace les dépenses et recettes réelles. Ces chiffres sont à comparer avec le prévisionnel (budget primitif, voté en avril 2017).



CA : Résultat réel d'exploitation 2017	Recettes	Dépenses	Résultat
	96 551.38	92 478.51	4 072.87

Les dépenses d'exploitation 2017, qui intègrent les frais d'entretien, sont moins élevées qu'en 2016 et retrouvent leur niveau habituel.

Les recettes sont en baisse par rapport à 2016, mais largement supérieures à 2015.



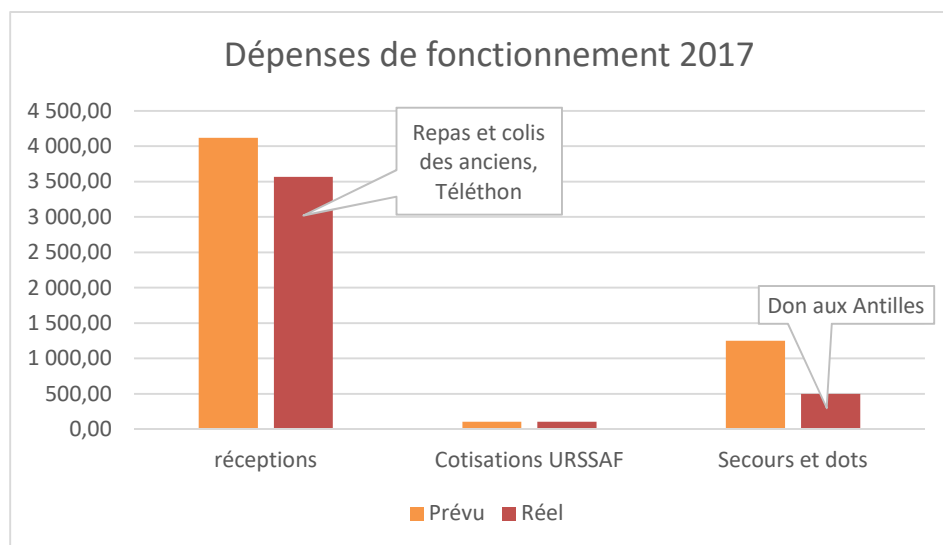
CA : Résultat réel d'investissement 2017	Recettes	Dépenses	Résultat
	82 302.90	68 386.52	13 916.38

Les dépenses d'investissement sont plus élevées que prévu car certains travaux ont été réalisés avant le transfert de ce budget à la CAGB (chemin pour l'entretien de la canalisation d'assainissement le long du Vaizot, raccordement de la mairie et du presbytère au réseau d'assainissement public, remplacement de grilles d'eaux pluviales).

Il s'agit du dernier compte administratif de ce budget.

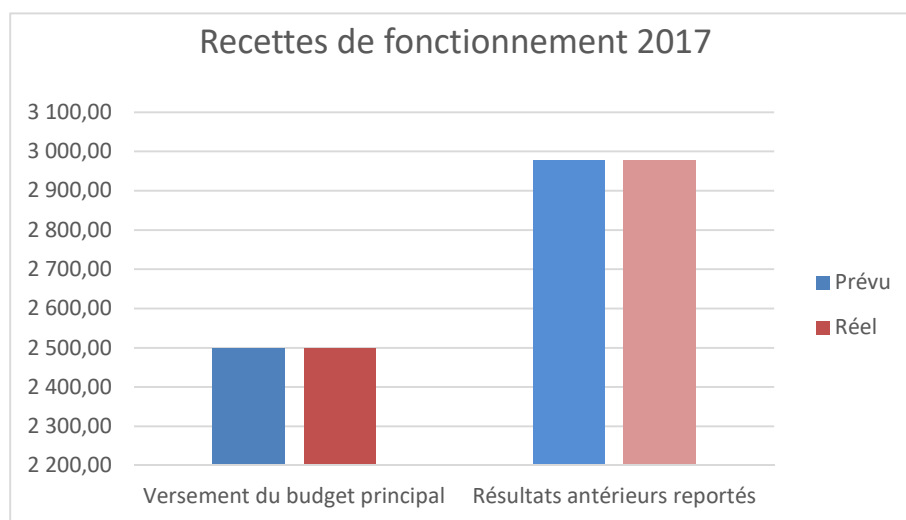
**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'assainissement est géré par le Grand Besançon.**

Le compte administratif retrace les dépenses et recettes réelles. Ces chiffres sont à comparer avec le prévisionnel (budget primitif, voté en avril 2017).



Les dépenses sont inférieures à la somme budgétisée, du fait du potentiel d'aides non utilisées et de la maîtrise des dépenses prises en charge par le CCAS.

Un don de 500 € a été fait pour les îles de St-Martin et St-Barthélémy, sinistrées lors du passage de l'ouragan Irma.

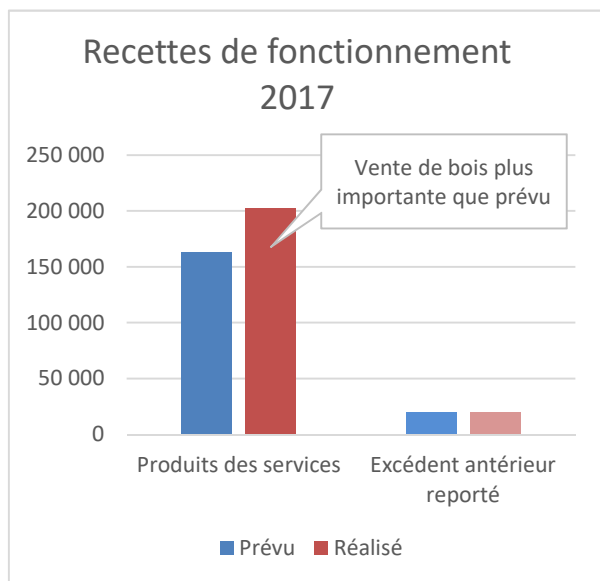
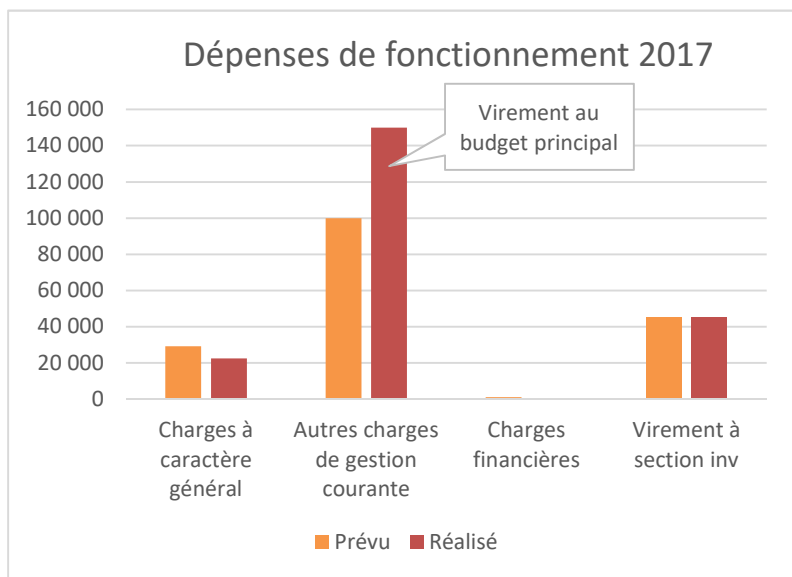


Ces dépenses sont financées uniquement par des virements internes (budget principal et cumul des excédents des années précédentes).

Résultat de fonctionnement 2017	Recettes	Dépenses	Résultat
	5 478	4 175	1 303

Comme les années précédentes, le budget du C.C.A.S. n'a entrepris aucun investissement.

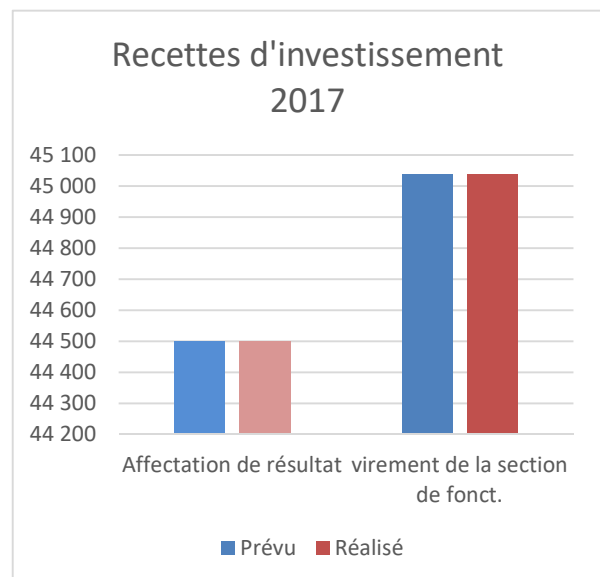
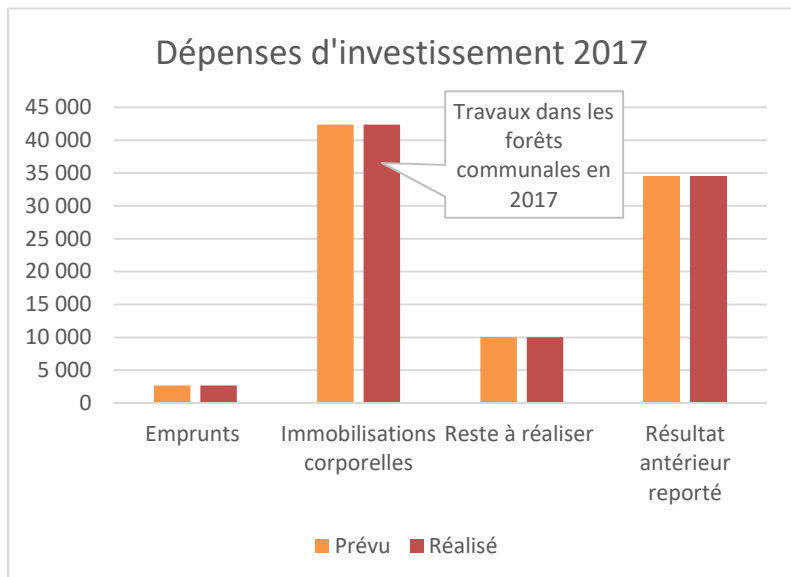
Le compte administratif retrace les dépenses et recettes réelles. Ces chiffres sont à comparer avec le prévisionnel (budget primitif, voté en avril 2017).



Les recettes sont plus importantes qu'escomptées et les dépenses sont un peu moins élevées. Cela a permis d'abonder le budget principal de 150 000 €, soit 50 000 € de plus qu'initialement prévu.

Le suréquilibrage de la section de fonctionnement est de 3 544 €.

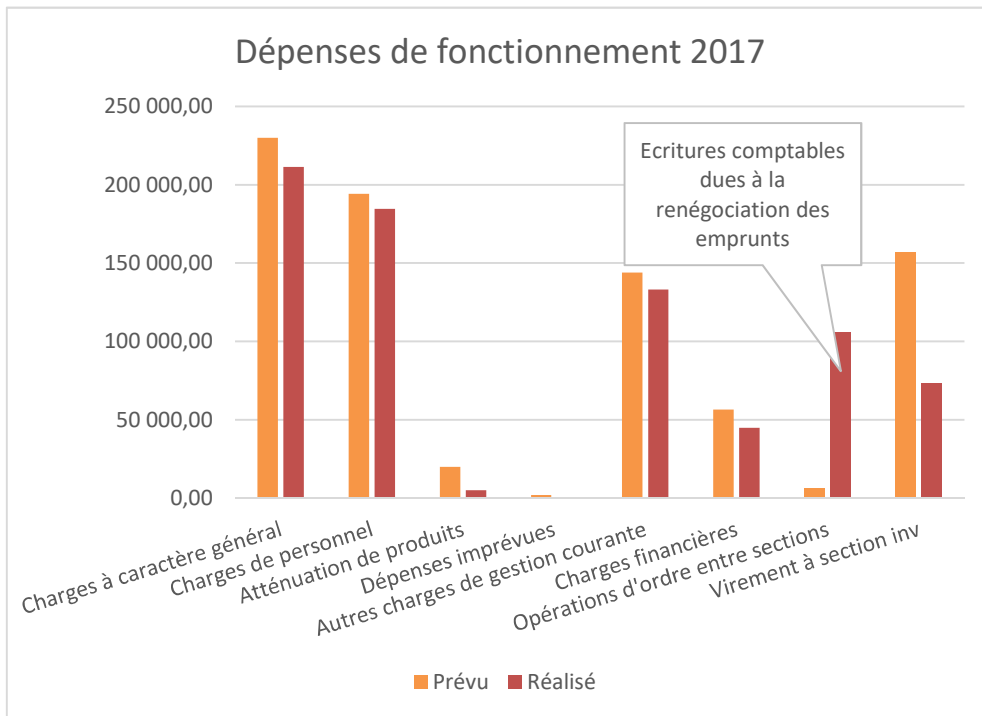
Résultat réel de fonctionnement 2017	Recettes	Dépenses	Résultat
	222 469	218 925	3 544



Le reste à réaliser est de 6 763 € pour des travaux effectués dans les forêts communales début 2018.

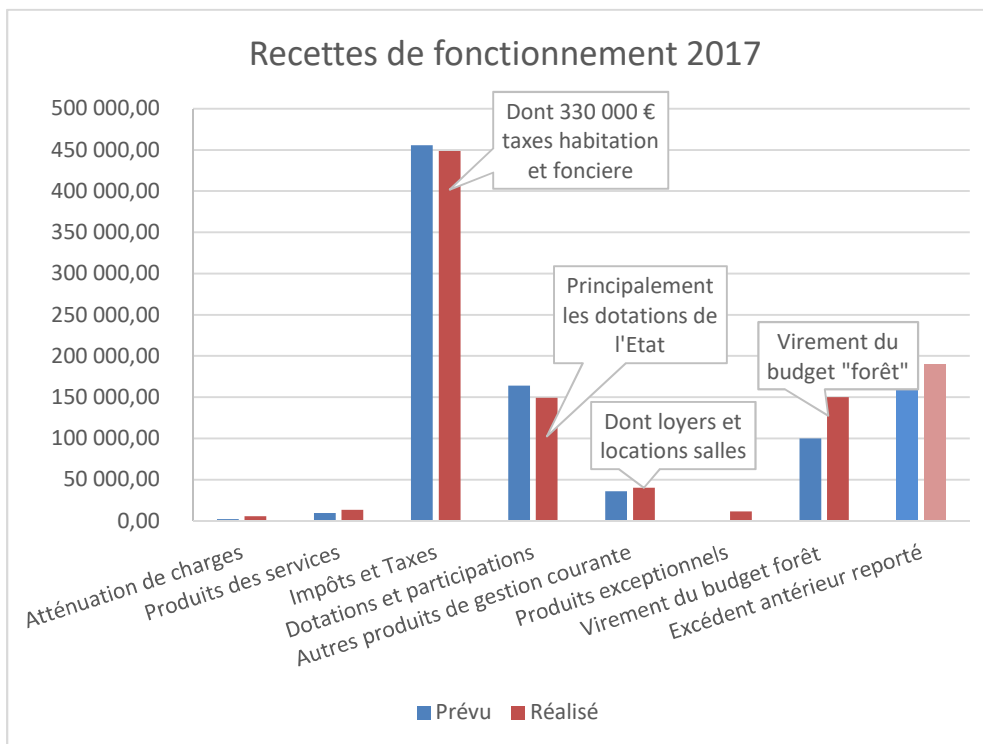
Résultat réel d'investissement 2017	Recettes	Dépenses	Résultat
	89 539	91 454	-1 915

Le compte administratif retrace les dépenses et recettes réelles. Ces chiffres sont à comparer avec le prévisionnel (budget primitif, voté en avril 2017).



Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, des efforts significatifs ont été réalisés.

Les **dépenses** réelles sont en baisse (- 33 400 € par rapport à 2016) grâce à un effort quotidien réparti sur tous les postes.

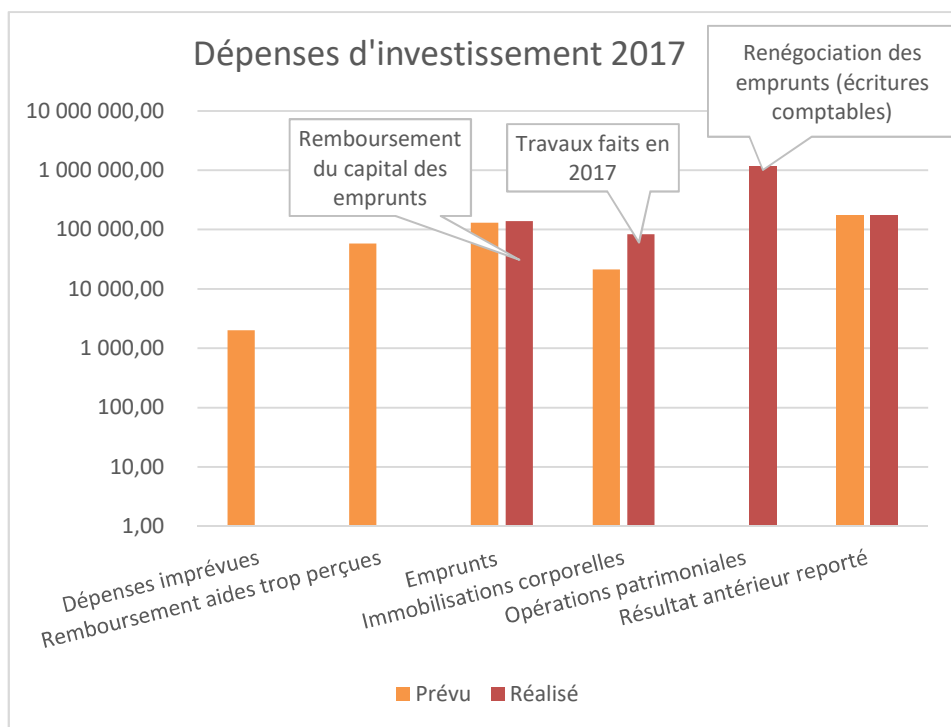


Les **recettes** sont en baisse par rapport à 2016, mais relativement équivalentes à 2014.

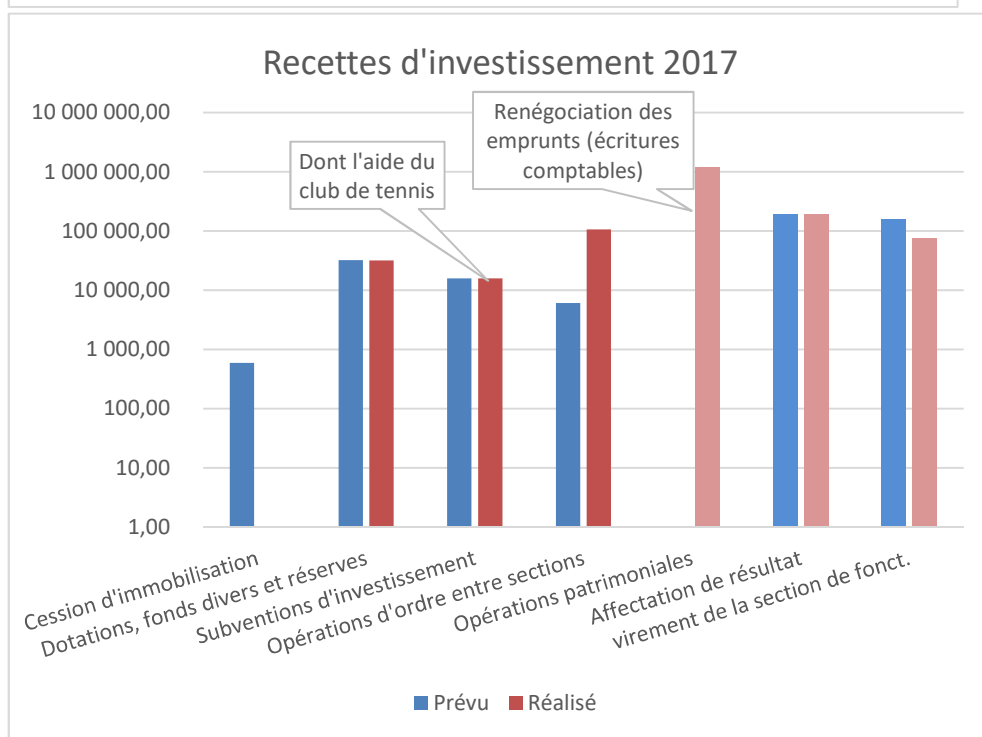
Nous subissons la baisse importante des dotations de l'Etat (exemple sur la seule Dotation Globale de Fonctionnement : - 11 000 € par rapport à 2016 ; soit -113 000 € de perte cumulée depuis 2014) Cette baisse est compensée en partie par les locations des salles et les recettes fiscales.

Cette rationalisation des dépenses et des recettes courantes a pour objectif de rétablir une trésorerie significative et de dégager une capacité d'autofinancement pour pallier les besoins les plus pressants de Nancray.

CA : Résultat de fonctionnement 2017	Recettes	Dépenses	Résultat
	1 008 752.08	758 025.85	250 726.23



Comme les années précédentes, la grande majorité des **dépenses** d'investissement se concentre sur le remboursement du capital des emprunts contractés avant 2014. Par ailleurs, l'extension du cimetière et les aménagements sur la voirie se poursuivent, les études pour la réhabilitation des courts de tennis couverts sont faites et les travaux sont réalisés à l'école (installation d'outils numériques, remplacement de luminaires).



Outre les principales **recettes** d'investissement classiques (taxe d'aménagement, subventions, FCTVA), le club de tennis a financé les études nécessaires à la réhabilitation du bâtiment.

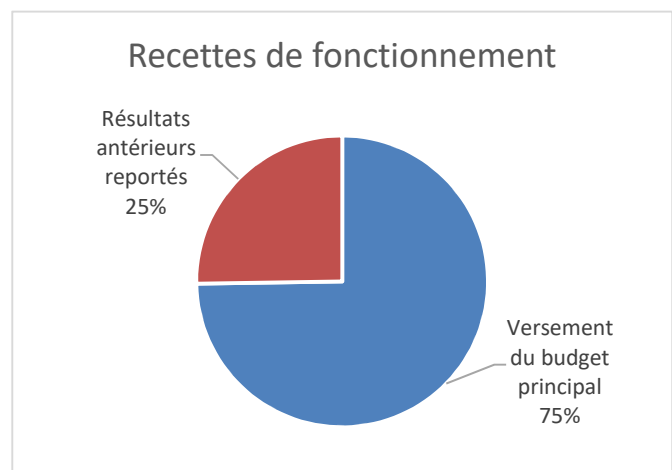
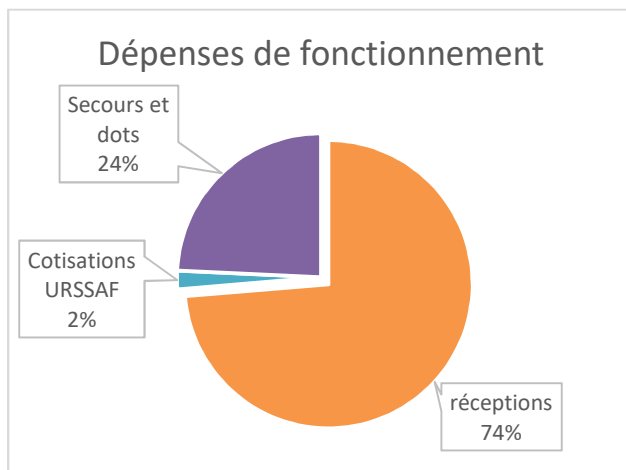
CA : Résultat d'investissement 2017	Recettes	Dépenses	Résultat
	1 619 410.47	1 594 736.75	24 673.72

Particularité pour l'année 2017 : **renégociation d'emprunts**.

Certains emprunts ont été renégociés auprès de la Caisse d'Epargne. L'objectif est d'alléger les dépenses annuelles, même si le délai de remboursement s'allonge.

Ces opérations ont généré des mouvements de crédit gonflant artificiellement les dépenses et les recettes de ce budget.

SYNTHESE



CPTE	LIBELLE	Réel 2016	Prévu 2017	Réel 2017	% réalisé 2017	Prévu 2018
6188	Autres frais divers	150.00	0.00	0.00	0%	0.00
6257	Réceptions	3 721.95	4 120.00	3 567.23	87%	3 800.00
<b>Total 011</b>		<b>3 871.95</b>	<b>4 120.00</b>	<b>3 567.23</b>	<b>87%</b>	<b>3 800.00</b>
6451	Cotisations URSSAF	108.00	108.00	108.00	100%	108.00
<b>Total 012</b>		<b>108.00</b>	<b>108.00</b>	<b>108.00</b>	<b>100%</b>	<b>108.00</b>
6568	Secours et dots	200.00	1 250.00	500.00	40%	1 250.00
<b>Total 65</b>		<b>200.00</b>	<b>1 250.00</b>	<b>500.00</b>	<b>40%</b>	<b>1 250.00</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>4 179.95</b>	<b>5 478.00</b>	<b>4 175.23</b>	<b>76%</b>	<b>5 158.00</b>

CPTE	LIBELLE	Réel 2016	Prévu 2017	Réel 2017	% réalisé 2017	Prévu 2018
7474	Versement du budget principal	5 222.00	2 500.00	2 500.00	100%	3 855.00
<b>Total 74</b>		<b>5 222.00</b>	<b>2 500.00</b>	<b>2 500.00</b>	<b>100%</b>	<b>3 855.00</b>
7788	Produits exceptionnels divers	500.00				
<b>Total 77</b>		<b>500.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0%</b>	<b>0.00</b>
<b>Total recettes</b>		<b>5 722.00</b>	<b>2 500.00</b>	<b>2 500.00</b>	<b>100%</b>	<b>3 855.00</b>
002	Résultats antérieurs reportés	1 436.00	2 978.30	2 978.30	100%	1 303.07
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>7 158.00</b>	<b>5 478.30</b>	<b>5 478.30</b>	<b>100%</b>	<b>5 158.07</b>

Prévu : Résultat fonctionnement 2018	Recettes	Dépenses	Résultat
	5 158	5 158	0

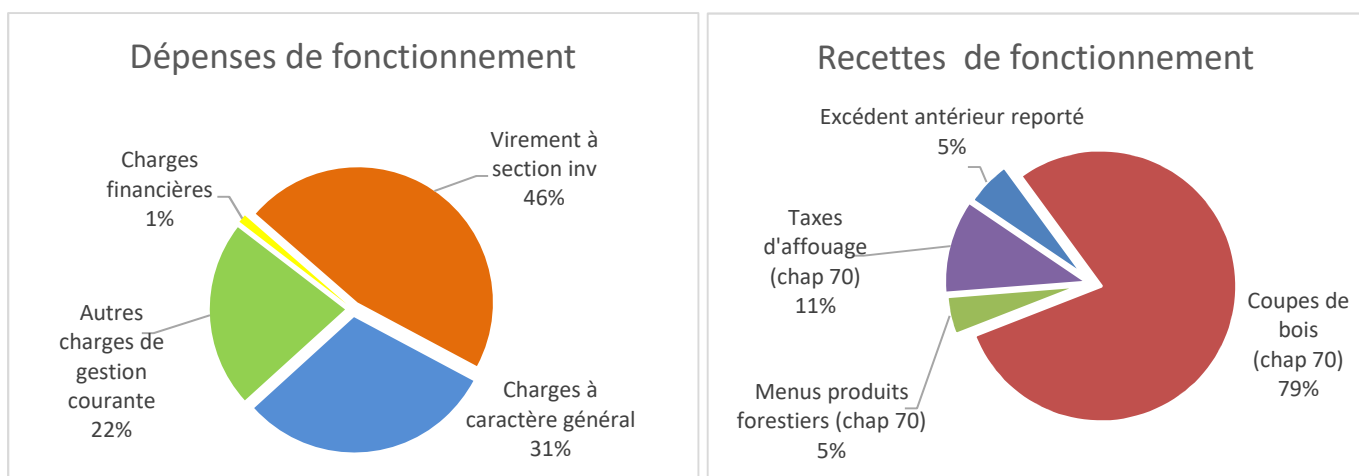
Ce budget n'est composé que de la section fonctionnement, celle-ci est équilibrée entre les dépenses et les recettes.

Le CCAS a pour vocation de mettre en œuvre des actions sociales à Nancray. Comme chaque année, il organisera le repas et les colis de nos anciens. De plus, il peut accorder une aide de premiers secours destinée aux habitants en grande difficulté.



## SYNTHESE

## I/ Section de fonctionnement :



CPTE	LIBELLE	Réalisé 2016	Prévu 2017	Réalisé 2017	% réalisé 2017	Prévu 2018
011	Charges à caractère général	33 718	29 150	22 573.42	78%	31650.00
65	Autres charges de gestion courante	100 000	100 000	150 000	100%	23000.00
66	Charges financières	440	1 137	336.08	100%	1029.00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>134 158</b>	<b>130 287</b>	<b>172 909.50</b>	<b>133%</b>	<b>55679.00</b>
023	Virement à section inv		45 038	45 038	100%	48147.00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCT. 2018</b>			<b>175 325</b>	<b>217 947.50</b>	<b>125%</b>	<b>103826.00</b>

CPTE	LIBELLE	Réalisé 2016	Prévu 2017	Réalisé 2017	% réalisé 2017	Prévu 2018
70	Produits des services	171 242	163 091	202 273.59	124%	101 500
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>171 242</b>	<b>163 091</b>	<b>202 273.59</b>	<b>124%</b>	<b>101500.00</b>
002	Excédent antérieur reporté		20 196	20 196	100%	5893.75
<b>TOTAL RECETTES DE FONCT. 2018</b>			<b>183 287</b>	<b>222 469.59</b>	<b>121%</b>	<b>107393.75</b>

BP Résultat de fonctionnement 2018	Recettes	Dépenses	Résultat
	107 394	103 826	3 568

La forêt est historiquement une des principales ressources financières du village.

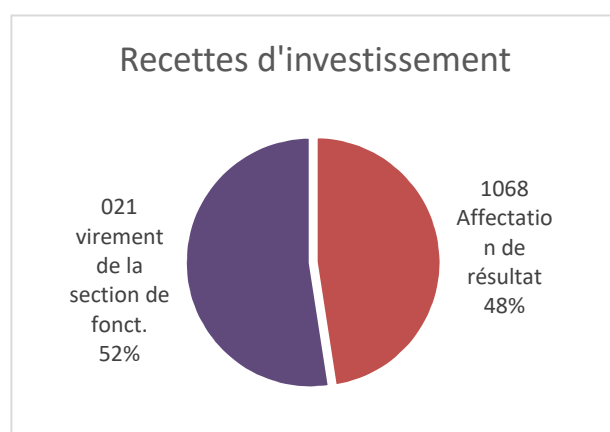
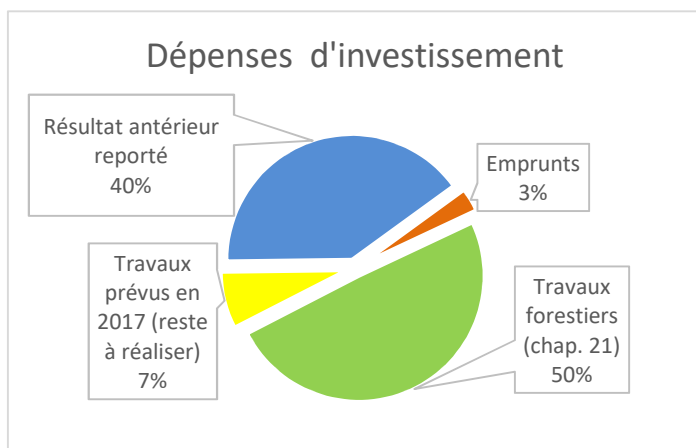
Le nouveau plan d'aménagement de la forêt communale, qui réorganise l'exploitation forestière des parcelles, démarre en 2018. Pour des raisons techniques, les volumes disponibles à la vente seront beaucoup moins importants dans les 3 prochaines années.

Cette baisse, ajoutée à la diminution du nombre d'affouagistes, affaiblit considérablement les recettes de la forêt.

Par conséquent, le virement au budget principal sera très faible durant cette période. En 2018, il devrait baisser de 127 000 € par rapport à 2017.

Le budget primitif prévoit un excédent de fonctionnement de 3 568 €.

## II/ Section d'investissement :



CPTE	LIBELLE	Réalisé 2016	Prévu 2017	Réalisé 2017	% réalisé 2017	Prévu 2018
16	Emprunts	2 554	2 657	2 656.98	100%	2 765.00
21	Immobilisations corporelles	35 049	42 380	44 296.20	100%	45 382.00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>37 603</b>	<b>45 037</b>	<b>46 953.18</b>	<b>100%</b>	<b>48 147.00</b>
Restes à réaliser			10 049	10 049	100%	6 763.00
001	Résultat antérieur reporté		34 453	34 453	100%	36 904.18
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INV. 2018</b>			<b>89 539</b>	<b>91 455.18</b>	<b>100%</b>	<b>91 814.18</b>

CPTE	LIBELLE	Réalisé 2016	Prévu 2017	Réalisé 2017	% réalisé 2017	Prévu 2018
1068	Affectation de résultat	27 856	44 501	44 501.26	100%	43 667.18
<b>Total des recettes</b>		<b>27 856</b>	<b>44 501</b>	<b>44 501.26</b>	<b>100%</b>	<b>43 667.18</b>
021	Virement de la section de fonct.		45 038	45 038	100%	48 147.00
<b>TOTAL DES RECETTES D'INV. 2018</b>			<b>89 539</b>	<b>89 539.26</b>	<b>100%</b>	<b>91 814.18</b>

BP Résultat d'investissement 2018	Recettes	Dépenses	Résultat
	91 814	91 814	0

Dépenses : le montant des crédits inscrits pour les travaux programmés, de 45 382 € (chapitre 21), est légèrement plus élevé qu'en 2017.

Recettes : composées d'opérations comptables.

L'équilibre de cette section est assuré par un virement de la section de fonctionnement de 48 147 € (chapitre 021).

## SYNTHESE

# Les grandes lignes à retenir

Grand Besançon

Transfert de compétences :  
- le Grand Besançon assure des missions à la place de la Commune  
- la Commune lui verse annuellement une somme plus importante

Fin du budget « assainissement » :

- l'intégration des résultats perturbe le budget principal
- 17 990 € perdus en trésorerie car transférés à la CAGB

Grand Besançon

Fonctionnement

Dotations de l'Etat :  
encore en baisse en 2018

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement :  
- baisse de 2014 à 2017  
- hausse en 2018 (transferts CAGB)

Baisse de 35cts /m<sup>3</sup> de la facture d'eau (fin financement eaux pluviales)

Fonctionnement

Augmentation des taux d'imposition (notamment pour financer le transfert des eaux pluviales)

Apport du budget « forêt » :  
prévisions très faibles en 2018

Fonctionnement

Investissement

Investissement financé en grande partie sur fonds propres :  
- 2 classes équipées de vidéoprojecteurs interactifs (VPI)  
- accessibilité PMR Proximarché et bibliothèque

Investissement :  
le remboursement de l'emprunt toujours aussi écrasant

Investissement

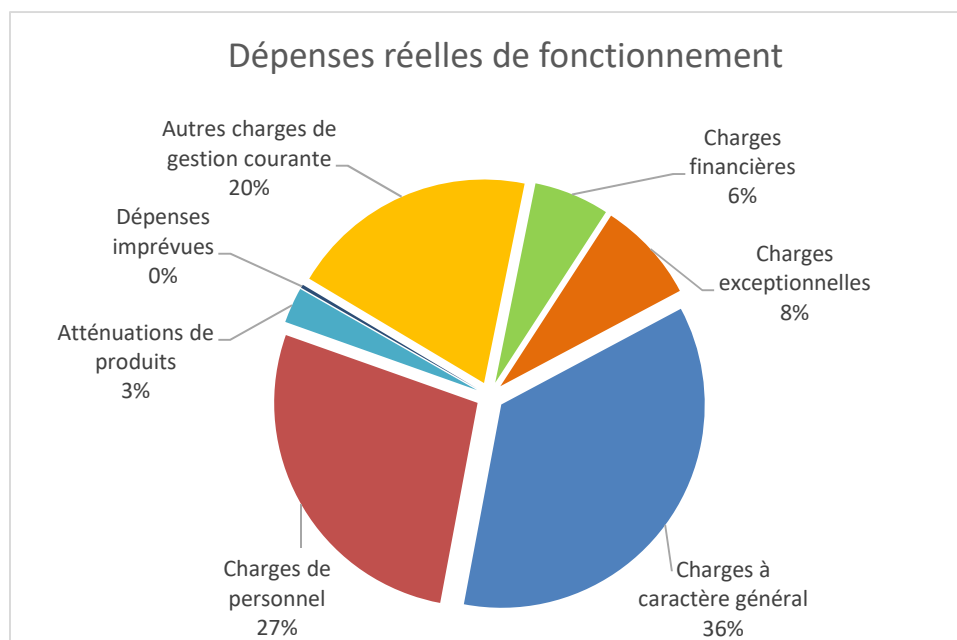
Réfection des courts couverts de tennis :  
investissement avec des aides extérieures très importantes (subventions et participation du club de tennis)

Investissement

## SYNTHESE

## I/ Section de fonctionnement

## 1. Dépenses



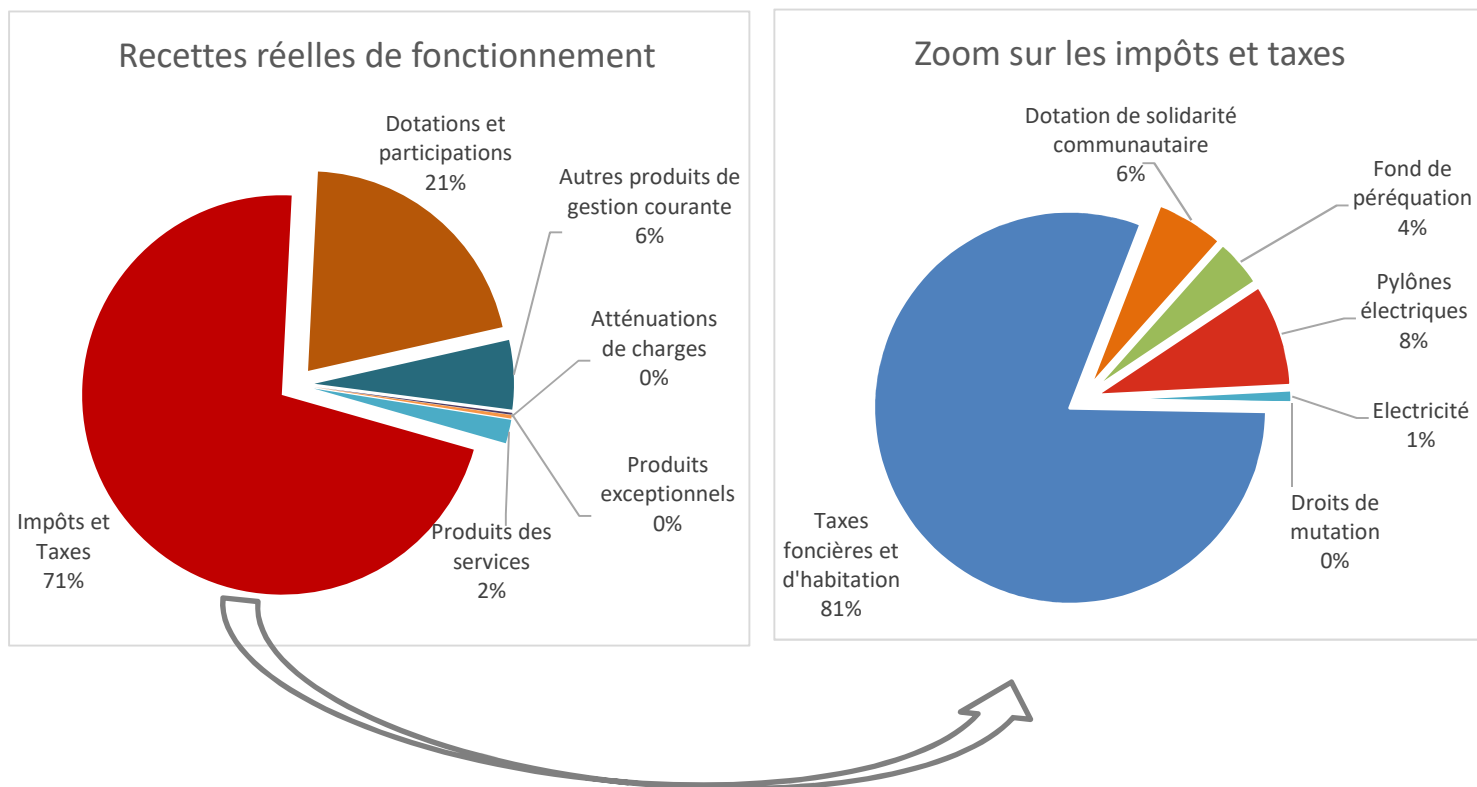
CPTE	LIBELLE	Réalisé 2016	Prévu 2017	Réalisé 2017	% réalisé 2017	Prévu 2018
011	Charges à caractère général	215 999.11	229 940.00	211 437.22	92%	252 140
012	Charges de personnel	203 877.78	194 330.00	184 533.00	95%	193 910
014	Atténuatation de produits	4 665.42	19 986.00	4 986.42	25%	20 005
022	Dépenses imprévues	0.00	2 000.00	0.00	0%	2 000
65	Autres charges de gestion courante	139 584.45	144 046.00	133 216.16	92%	138 580
66	Charges financières	46 872.72	56 582.00	44 828.70	79%	42 142
67	Charges exceptionnelles	1 400.00	0.00	0.00		56 942
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>612 399.48</b>	<b>646 884.00</b>	<b>579 001.50</b>	<b>90%</b>	<b>705 719</b>
042	Opérations d'ordre entre sections	8 532.20	6 048.00	105 720.35	1748%	6 448
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>8 532.20</b>	<b>6 048.00</b>	<b>105 720.35</b>	<b>1748%</b>	<b>6 448</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCT.</b>		<b>620 931.68</b>	<b>652 932.00</b>	<b>684 721.85</b>	<b>105%</b>	<b>712 167</b>
023	Virement à section inv		157 122.00	73 304.00	47%	182 962.00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCT. 2018</b>			<b>810 054.00</b>	<b>758 025.85</b>	<b>94%</b>	<b>895 128.87</b>

BP résultat de fonctionnement 2018	Recettes	Dépenses	Résultat
	998 389.08	895 128.87	103 260.21

Excédent du budget « assainissement »  
→ Dépense au bénéfice du Grand Besançon

## SYNTHESE

## 2. Recettes



CPTE	LIBELLE	Réalisé 2016	Prévu 2017	Réalisé 2017	% réalisé 2017	Prévu 2018
013	Atténuation de charges	2 507.91	2 000.00	3 343.97	167%	2 000.00
70	Produits des services	12 427.76	9 420.00	13 307.99	141%	12 899.00
73	Impôts et Taxes	446 543.02	455 771.00	448 548.03	98%	484 300.00
74	Dotations et participations	179 927.16	164 016.00	149 338.92	91%	140 376.00
75	Autres produits de gestion courante	37 113.52	36 000.00	40 249.68	112%	38 000.00
77	Produits exceptionnels	18 536.70	1 000.00	13 798.49	1380%	1 000.00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>697 056.07</b>	<b>668 207.00</b>	<b>668 587.08</b>	<b>100%</b>	<b>678 575.00</b>
042	Opérations d'ordre entre sections	8 132.20	0.00	0.00		3 424.00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>8 132.20</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>		<b>3 424.00</b>
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCT.</b>	<b>705 188.27</b>	<b>668 207.00</b>	<b>668 587.08</b>	<b>100%</b>	<b>681 999.00</b>
7551	Virement du budget forêt	100 000.00	100 000.00	150 000.00	150%	23 000.00
	<b>Total des recettes</b>	<b>805 188.27</b>	<b>768 207.00</b>	<b>818 587.08</b>	<b>107%</b>	<b>704 999.00</b>
002	Excédent antérieur reporté		190 165.00	190 165.00	100%	293 390.08
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCT. 2018</b>		<b>958 372.00</b>	<b>1 008 752.08</b>	<b>105%</b>	<b>998 389.08</b>

## SYNTHESE

## 3. Un équilibre précaire

## ○ La constante diminution des aides de l'Etat

Pour la cinquième année consécutive, la dotation forfaitaire versée par l'Etat est en diminution. Cette année, elle devrait baisser d'environ 5 000 €.

Depuis 2014, la baisse cumulée de la seule dotation globale de fonctionnement (DGF, principale aide de l'Etat) s'élève à 149 000 €.

**149 000€**  
La baisse cumulée de la principale aide de l'Etat depuis 2014

De plus, il existe un mécanisme de péréquation horizontale (FPIC) : les intercommunalités les plus riches donnent aux plus pauvres. Jusqu'en 2016, le Grand Besançon et ses Communes en ont bénéficié.

Depuis l'année dernière, nous devenons progressivement contributeurs. Concrètement, nous perdons peu à peu une recette de 30 600 € (somme perçue en 2016) tout en versant de plus en plus d'argent (dépense qui sera, à terme, plus importante que la recette, en voie de disparition).

## ○ Transferts de compétences au Grand Besançon (CAGB)

Les compétences « eau » et « assainissement » (y compris les eaux pluviales) ont été transférées au Grand Besançon le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Désormais, toutes les missions, dépenses et recettes de ces services, sont gérées par la CAGB. Les interventions de Gaz & Eaux perdurent jusqu'en 2027.

**Eau et assainissement :**

Moins 35 cts/m<sup>3</sup> sur la facture

Quelle compensation ?

En contrepartie, la CAGB nous demande de lui verser environ 17 000 € supplémentaires d'attribution de compensation (chapitre 014) tous les ans pour le financement de l'entretien des réseaux d'eaux pluviales qui ne peut pas, selon la réglementation, être payé par la redevance assainissement.

Ce surplus perçu par le Grand Besançon de la part de la Commune sera bénéfique aux usagers. Ils payeront 35 cts/m<sup>3</sup> de moins sur leur facture de Gaz et Eaux par rapport à 2017.

En revanche, ce manque-à-gagner communal doit être compensé par une augmentation des impôts locaux.

Le budget « assainissement » n'existe plus et a été repris par le budget principal, engendrant des écritures comptables, modifiant ses équilibres de manière substantielle : une dépense de 56 940 € (fonctionnement) et une recette de 38 950 € (investissement).

Enfin, cette année, la Commune perd environ 17 900 € de sa trésorerie au profit de la CAGB.

	Prestataire	Collectivité gestionnaire	Financement
<b>Jusqu'au 31 décembre 2017</b>	Gaz et Eaux	Commune	Budget assainissement (redevance) : . Eaux usées . Eaux pluviales
<b>A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>	Gaz et Eaux	Grand Besançon	Budget assainissement (redevance) : Eaux usées uniquement → - 35 cts/m <sup>3</sup> sur la facture de l'utilisateur
			Budget principal : Eaux pluviales → 17 000 € versés tous les ans par la Commune à la CAGB
			Dépense communale supplémentaire à compenser

## SYNTHESE

Par ailleurs, le Grand Besançon est désormais responsable de **l'urbanisme**. Ainsi, il a missionné le cabinet TOPOS pour relancer notre PLU (Plan Local d'Urbanisme), sans incidence financière pour la Commune puisqu'intégralement financé par la CAGB.



Enfin, une réflexion est en cours concernant le transfert de la gestion courante et des investissements de la **voirie** communale en 2019. Nous devons être très vigilants sur les critères techniques et les modalités financières. Il est primordial que Nancray puisse supporter les sommes demandées par le Grand Besançon tout en veillant à maintenir un service de qualité aux habitants.

o L'appui du budget « forêt »

Sans le budget « exploitation forestière », le suréquilibre serait d'environ 80 200 €.

Heureusement, Nancray possède des forêts communales qui apportent des recettes, souvent importantes. Cette année, elles seront beaucoup plus faibles. Ce budget versera un **apport de 23 000 €** au budget principal, dont le suréquilibre s'élèvera ainsi à 103 200 € (« résultat de fonctionnement »).

**Recettes de la forêt :**

Faible niveau prévu  
de 2018 à 2021

En 2017, l'apport financier de la forêt a été de 150 000 €. En revanche, le virement attendu en 2018 s'élève à 23 000 €, soit une **baisse de recettes communales de 127 000 €** par rapport à l'année dernière.

o Les impôts locaux

Conscients de la fragilité de la situation financière de la Commune, des efforts ont été faits sur les charges de gestion courante de façon à limiter l'effort fiscal des habitants. Les taux d'imposition ont été stabilisés pendant 3 ans.

Cette année, le même souci de rationalisation des dépenses courantes s'affiche à un niveau qui restera optimisé. Cependant, ces efforts ne suffiront pas à couvrir les nouvelles charges importantes, liées notamment aux transferts vers la CAGB. Il a donc été décidé d'augmenter les taux d'imposition. La majorité de ceux-ci demeurent en deçà des moyennes départementales et nationales.

Nom	Payée par...	Taux Nancray 2017	Taux Nancray 2018	Taux moyen Doubs 2017	Taux moyen France 2017
<b>Taxe d'habitation</b>	Occupants des logements	10.63 %	12 %	23.57 %	24.47 %
<b>Taxe foncière sur les propriétés bâties</b>	Propriétaires	17.24 %	18.24 %	19.85 %	21%
<b>Taxe foncière sur les propriétés non bâties</b>	Propriétaires	27.55 %	31.10 %	23.17 %	49.46 %



Pour rappel, selon le choix du nouveau Président de la République, 80 % des contribuables les moins aisés auront une baisse de 30 % sur leur taxe d'habitation en 2018. L'impact de l'augmentation de cette taxe devrait donc être moindre pour les personnes concernées.

**Hausse de la taxe d'habitation :**  
Un impact faible pour la plupart des ménages

o Les charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 193 900 € en 2018 pour 7 agents communaux (3 personnes à temps complet et 4 à temps non-complet, soit environ 5,19 équivalents temps-plein). Aucune embauche n'est prévue cette année.

o Les salles à louer

Nancray possède deux salles qui apportent des services importants à la population : location aux habitants, mise à disposition aux associations et au périscolaire, ...

Ces salles sont un peu financées par les locations, mais surtout par des recettes communales, dont les impôts.

	<b>Espace du Vaizot</b>	<b>Salle René Tatu</b>
<b>Recettes</b> annuelles (locations)	12 300 €	950 €
<b>Dépenses</b> annuelles de fonctionnement (entretien, eau, chauffage, ...)	36 000 €	6 000 €
Remboursement annuel des <b>emprunts</b>	105 541 €	

Chiffres de 2017

o Les associations

La vie associative du village est riche. Grâce à l'action des bénévoles, les habitants peuvent bénéficier de ce dynamisme sportif, culturel et convivial.

Outre la mise à disposition gratuite de locaux et de matériel, la Commune verse des subventions aux associations qui en font la demande. Toutefois, l'enveloppe et la répartition n'ont pas encore été arrêtées : cette décision se prendra en mai.

2018 sera une année particulière car Nancray commémorera les 100 ans de la fin de la Première Guerre Mondiale. Pour marquer cet évènement, plusieurs manifestations seront organisées en partenariat entre douze villages du Plateau. La coordination financière sera assurée par le Comité des Fêtes, qui recevra une subvention exceptionnelle de chacune des Communes participantes pour couvrir les frais. Le Comité mérite, d'ores et déjà, nos remerciements pour son investissement.

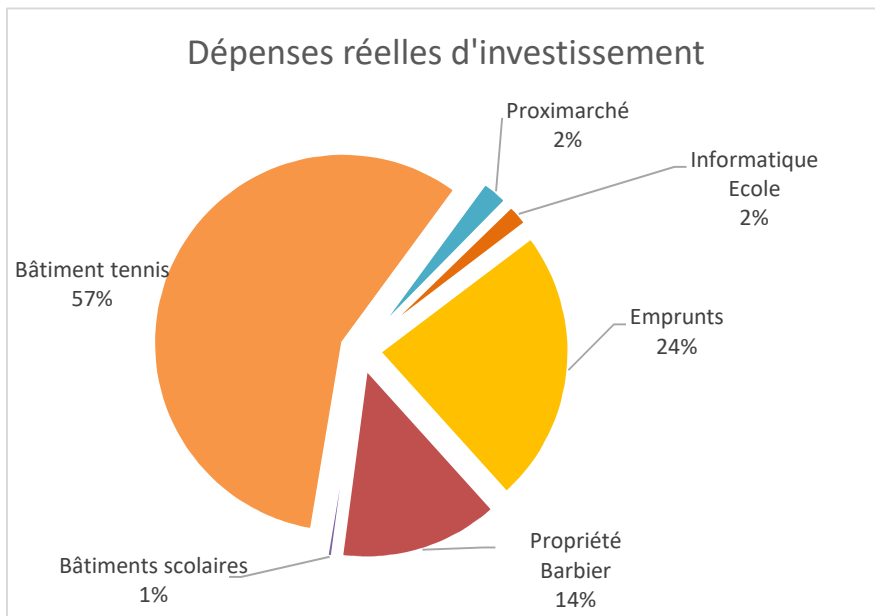
**11 novembre 2018**  
Subvention exceptionnelle pour le Comité des Fêtes



## SYNTHESE

## II/ Section d'investissement :

## 1. Dépenses



CPTE	LIBELLE	Réalisé 2016	Prévu 2017	Réalisé 2017	% réalisé 2017	Prévu 2018
020	Dépenses imprévues	0.00	2 000.00	0.00	0%	2 000.00
13	Remboursement aides trop perçues	8 117.00	58 248.00	0.00	0%	0.00
16	Emprunts	141 917.43	130 217.00	138 459.74	106%	137 255.00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00		0.00
204	Subventions d'équipements versées	0.00	0.00	0.00		3 424.00
21	Immobilisations corporelles	59 101.01	21 300.00	83 858.67	394%	448 900.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00		0.00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>209 135.44</b>	<b>211 765.00</b>	<b>222 318.41</b>	<b>105%</b>	<b>591 579.00</b>
040	Opérations d'ordre entre sections	8 132.20				3 424.00
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00	1 176 651.34	1176651%	0.00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>8 132.20</b>	<b>0.00</b>	<b>1 176 651.34</b>	<b>1176651%</b>	<b>3 424.00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES D'INV.</b>	<b>217 267.64</b>	<b>211 765.00</b>	<b>1 398 969.75</b>	<b>661%</b>	<b>595 003.00</b>
	Restes à réaliser		103 008.00	23 344.00	23%	23 344.00
	<b>Total des dépenses</b>	<b>217 267.64</b>	<b>314 773.00</b>	<b>1 422 313.75</b>	<b>452%</b>	<b>618 347.00</b>
001	Résultat antérieur reporté		172 423.00	172 423.00	100%	91 051.72
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INV. 2018</b>		<b>487 196.00</b>	<b>1 594 736.75</b>	<b>327%</b>	<b>709 398.72</b>

BP résultat d'investissement 2018	Recettes	Dépenses	Résultat
	709 398.72	709 398.72	0.00

## SYNTHESE

❖ **Dépenses : quelques travaux ... et les remboursements d'emprunts !**

Depuis le début du mandat, l'équipe s'est attachée à assainir les finances communales. La faible capacité d'investissement dégagée est consacrée à des priorités : sécurité routière, cimetière, numérique à l'école, ...

A ces choix s'ajoutent des nécessités : remboursement des emprunts, mise en conformité des biens communaux, ...

## ○ L'emprunt, toujours difficilement supportable

**23%**  
Remboursement des  
emprunts  
(pourcentage des dépenses  
d'investissement)

Le remboursement des emprunts contractés précédemment pour financer des équipements publics (école, périscolaire, espace du Vaizot, ...) représente un quart des dépenses d'investissement : 137 255 € de capital en 2018, inscrit au chapitre 16 (voir « Etat de la dette » page 11).

Fortement endettée jusqu'en 2031, il est quasiment impossible de faire des nouveaux emprunts. La capacité d'investissement est donc très faible, ce qui se fait sentir sur les projets !

## ○ L'achèvement des travaux budgétisés en 2017

Les travaux du cimetière ont été inscrits dans les budgets 2016 et 2017, mais seront finalisés en 2018 (ligne « restes à réaliser »).

De même, le cheminement du bas de la rue des Pins et longeant le cimetière devrait s'achever cette année.

## ○ Les projets prévus en 2018 (chap. 21)

- Ecole : équipement des classes situées à l'étage (hors CM2, déjà équipée en 2017) d'un vidéoprojecteur interactif (VPI) : plus de 9 000 €.
- Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : des aménagements seront faits pour rendre la bibliothèque (5 000 €) et le Proximarché (10 000 €) accessibles aux personnes à mobilité réduite.

**Ecole**  
2 salles équipées d'un  
vidéoprojecteur interactif

## ○ La réfection des courts couverts de tennis : un projet sur la sellette

**Tennis**  
Des courts couverts à  
rénover rapidement

Cet équipement sportif a besoin de travaux considérables car des arrivées d'eau et une condensation importante le rendent dangereux pour les joueurs et risquent de le détériorer considérablement jusqu'à le rendre impraticable.

Vu l'endettement très important de la Commune, il est impossible d'emprunter.

## SYNTHESE

En conséquence, le club de tennis a proposé à la Commune de prendre en charge une partie substantielle des coûts de l'opération, en complément des différentes subventions publiques.

Les études préalables ont été réalisées en 2017, financées en grande partie par le club de tennis (11 752 €) et par une subvention départementale (4 043 €).



Début 2017, la Préfecture a annoncé qu'elle ne soutenait plus le projet initial, dont la viabilité a été brutalement remise en cause.

Fin 2017, la Commune a proposé un projet remodelé :

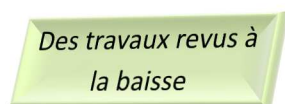
- Etendue des travaux : réfection et désamiantage de la toiture ainsi que l'éclairage uniquement ; selon les études, le montant de ces travaux s'élèverait donc à 247 420 € HT, soit 277 630 € HT avec les études et le suivi.
- Révision de l'offre de concours du TLN, qui variera selon les subventions.
- Elargissement de l'ouverture au public des courts de tennis couverts

Outre l'accès des courts à l'école et aux Francas, les terrains seront ouverts au public non-adhérent selon les conditions prévues dans la convention signée en 2017.

A l'heure actuelle, nous œuvrons pour convaincre les financeurs (Etat, Département et Région) de l'intérêt du projet, dans le but d'obtenir les subventions nécessaires à sa réalisation. Les réponses devraient être connues durant le 1<sup>er</sup> semestre 2018.

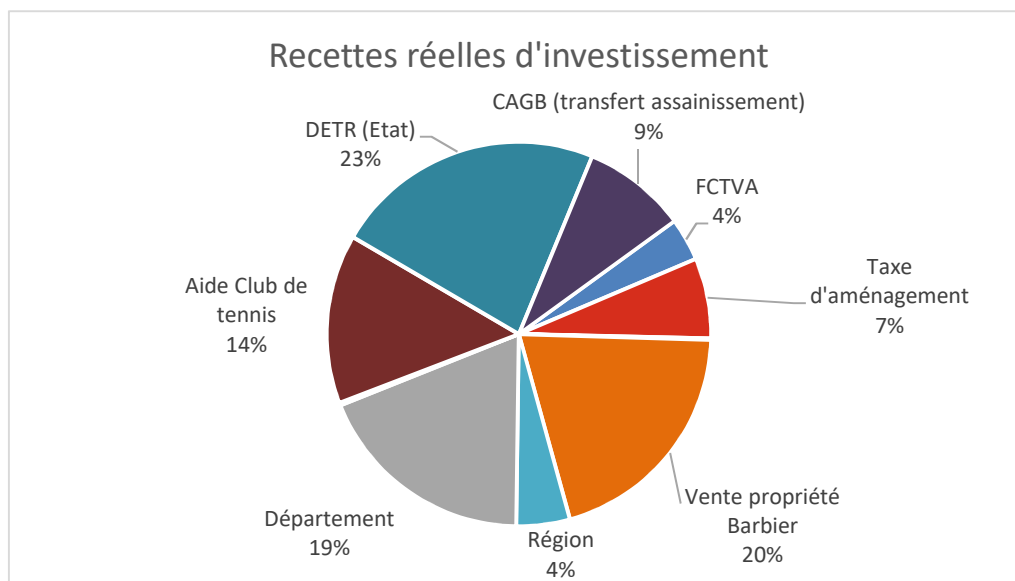
Une chose est sûre : **sans l'obtention de toutes ces aides, le projet est insoutenable financièrement.** Dans ce cas, il ne se réalisera pas en 2018.

A l'instar des joueurs actuels et futurs de tennis, nous espérons vivement que ce sport puisse continuer à être pratiqué par le plus grand nombre à Nancray !



## SYNTHESE

## 2. Recettes



CPTE	LIBELLE	Réalisé 2016	Prévu 2017	Réalisé 2017	% réalisé 2017	Prévu 2018
024	Cession d'immobilisation	0.00	588.00	0.00	0%	90 588.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	23 190.62	32 160.00	31 543.96	98%	46 000.00
13	Subventions d'investissement	18 044.00	15 848.00	15 795.00	100%	269 005.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00	0.00		0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00		0.00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>41 234.62</b>	<b>48 596.00</b>	<b>47 338.96</b>	<b>97%</b>	<b>405 593.00</b>
040	Opérations d'ordre entre sections	8 532.20	6 048.00	105 720.35	1748%	6 448.00
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00	1 176 651.34		0.00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>8 532.20</b>	<b>6 048.00</b>	<b>1 282 371.69</b>	<b>21203%</b>	<b>6 448.00</b>
	<b>TOTAL RECETTES D'INV.</b>	<b>49 766.82</b>	<b>54 644.00</b>	<b>1 329 710.65</b>	<b>2433%</b>	<b>412 041.00</b>
1068	Affectation de résultat	90 435.70	189 582.00	189 582.82	100%	48 630.10
1068	Affectation de résultat					38 952.62
	<b>Total des recettes</b>	<b>140 202.52</b>	<b>244 226.00</b>	<b>1 519 293.47</b>	<b>622%</b>	<b>499 623.72</b>
	Reste à réaliser		85 848.00	26 813.00		26 813.00
	<b>Total des recettes</b>	<b>140 202.52</b>	<b>330 074.00</b>	<b>1 546 106.47</b>	<b>468%</b>	<b>526 436.72</b>
021	virement de la section de fonct.		157 122.00	73 304.00	47%	182 962.00
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INV. 2018</b>		<b>487 196.00</b>	<b>1 619 410.47</b>	<b>332%</b>	<b>709 398.72</b>

Déficit du budget « assainissement »  
→ Recette à percevoir du Grand Besançon

## SYNTHESE

## ❖ Recettes : des subventions attendues

Les recettes réelles d'investissement sont faibles, mais la Commune devrait recevoir des subventions :

- Réfection du chemin longeant le cimetière : 900 € (CAGB) et 3 000 € (Etat)
- Ecole : installation de vidéoprojecteurs dans 3 salles de classe : 4 350 € (Etat)
- Tennis : 97 000 € (Etat) + 83 000 € (département) + 20 000 € (région)

Le club de tennis participera également d'une manière conséquente, modulée en fonction des besoins.


**Subventions**

*Des aides pour le tennis ?*

La section d'investissement est équilibrée par un virement de 182 900 € de la section de fonctionnement (chapitre 021). Cette opération est réalisable grâce au suréquilibre dégagé, donc par une gestion attentive des dépenses courantes.

## ❖ Acquisition et vente d'un terrain

En 2013, le Conseil municipal a voulu acquérir une parcelle située allée des Ecureuils (dite « propriété Barbier ») pour réaliser 2 projets :


**Allée des écureuils**

*Finalisation d'une opération  
débutée en 2013*

1. un immeuble HLM
  2. une aire de retournement pour la collecte des ordures ménagères.
- Un portage a été réalisé par l'EPF (Etablissement Public Foncier) de 2014 à 2018. La Commune devait donc finaliser cette opération en rachetant réellement la propriété. Evidemment, vu sa situation financière, Nancray ne pouvait pas rester propriétaire.

Concernant la vente, la Commune a consulté 6 bailleurs sociaux, mais aucun n'était intéressé pour construire des logements à Nancray. Devant ces refus, il a été décidé de vendre cette propriété à un particulier.

Dans cette opération, la Commune finalise un dossier en cours. Elle ne perd pas d'argent mais devrait profiter d'un léger bénéfice financier.

### III/ Etat de la dette

---

La situation demeure semblable à l'année dernière : une lourde dette jusqu'en 2031.

Pour rappel :

- De gros investissements publics ...

Avant 2014, des travaux importants ont été réalisés : construction du groupe scolaire et du bâtiment du périscolaire ainsi que la réhabilitation de l'espace du Vaizot, de la salle René Tatu et des vestiaires de football. Ces équipements publics sont utiles à une large partie de la population et contribue au dynamisme du village.

**SYNTHESE**

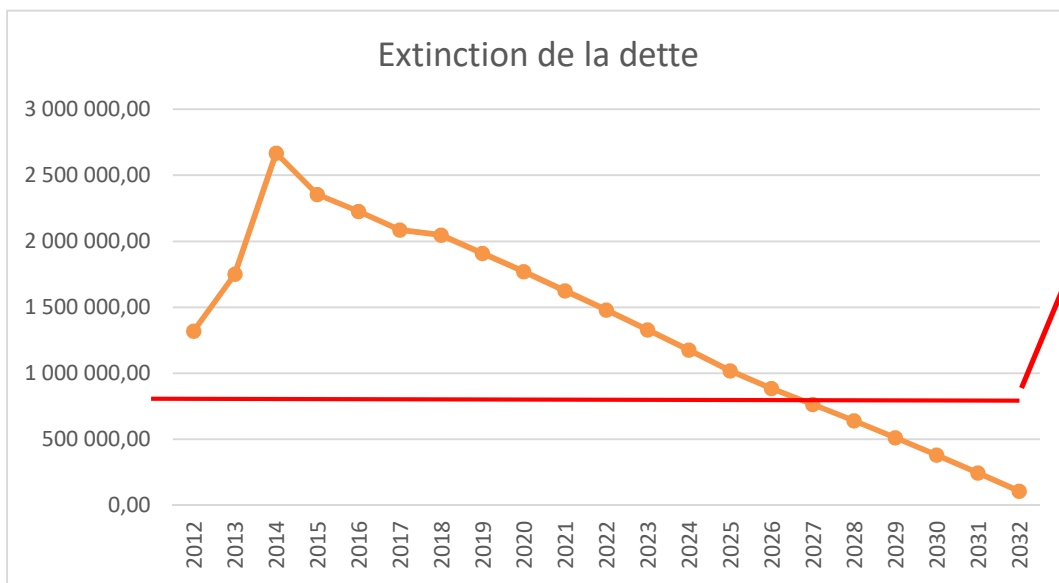
- o ... Mais une dette très pesante.

Si l'apport de ces bâtiments publics est indiscutable, le poids de l'endettement pèsera lourdement sur les finances communales jusqu'en 2031. Jusqu'à cette date, il sera très difficile, voire impossible d'emprunter, et donc de faire des travaux conséquents.

Chaque année jusqu'en 2024, nous continuerons de verser approximativement 190 000 € de remboursements (intérêts + capital). Ensuite, cette somme passera à environ 145 000 € jusqu'en 2031.

L'endettement est de 1 567 € par habitant à Nancray alors que la moyenne est de 608 € dans les Communes du Doubs de la même strate (500 à 2 000 habitants – chiffres de 2016).

**2031**  
Année de fin de la dette écrasante



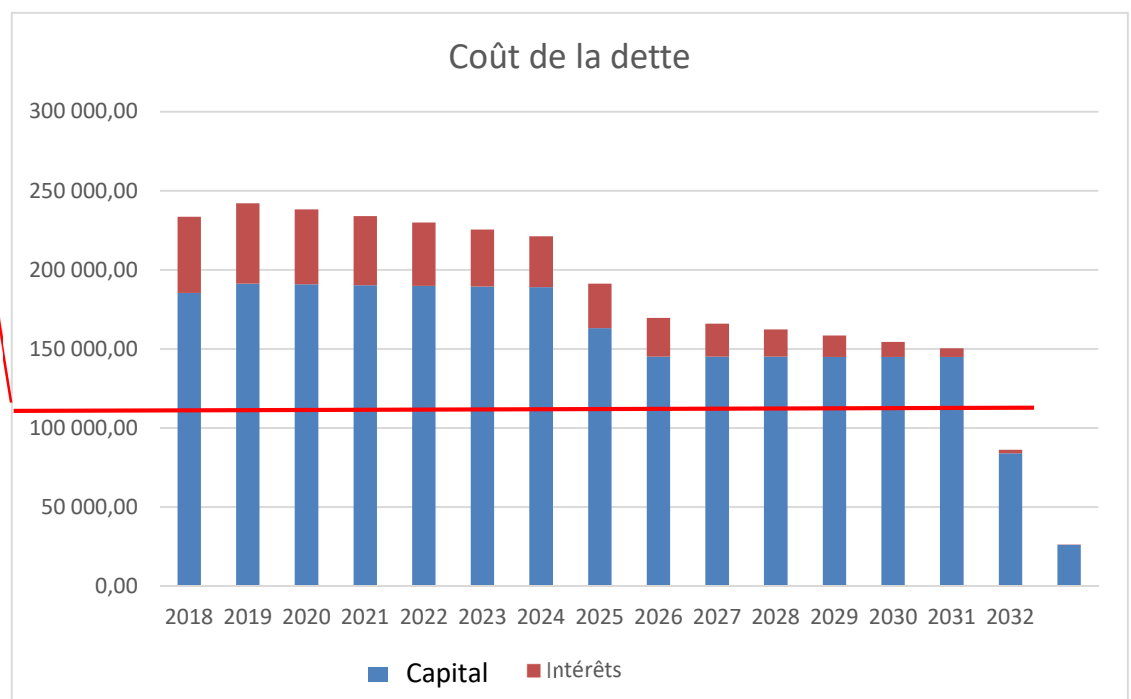
**802 560 € :**

**Niveau d'endettement** pour Nancray si l'on était dans la **moyenne** du capital emprunté par habitant dans les Communes du Doubs de 500 à 2000 hab.

Ref : Chiffres 2016 - DGFIP

**113 520 € :**

**Annuités** que payerait la Commune si Nancray était dans la **moyenne** de l'endettement par habitant dans les **Communes de 500 à 2000 hab. du Doubs**



## SYNTHESE

## ○ La Commune surveillée par l'Etat

La Préfecture a officiellement alerté la Commune sur sa dette à l'automne 2016. Au cours d'une réunion avec le Secrétaire Général et la Direction des Finances Publiques, il a été clairement signifié que Nancray était dans le viseur de l'Etat.

**Alerte de l'Etat :**

*Aucune subvention pour un projet réclamant de nouveaux emprunts*

Rappelons que le Conseil municipal a le pouvoir de gérer les affaires communales comme il le souhaite et, notamment, les arbitrages budgétaires. La Préfecture ne fait que contrôler la légalité mais ne peut en aucun cas faire une remarque sur l'opportunité d'emprunter ou non. Néanmoins, elle nous a mis en garde : désormais, aucune subvention de l'Etat ne sera accordée à Nancray si le projet implique de nouveaux emprunts.

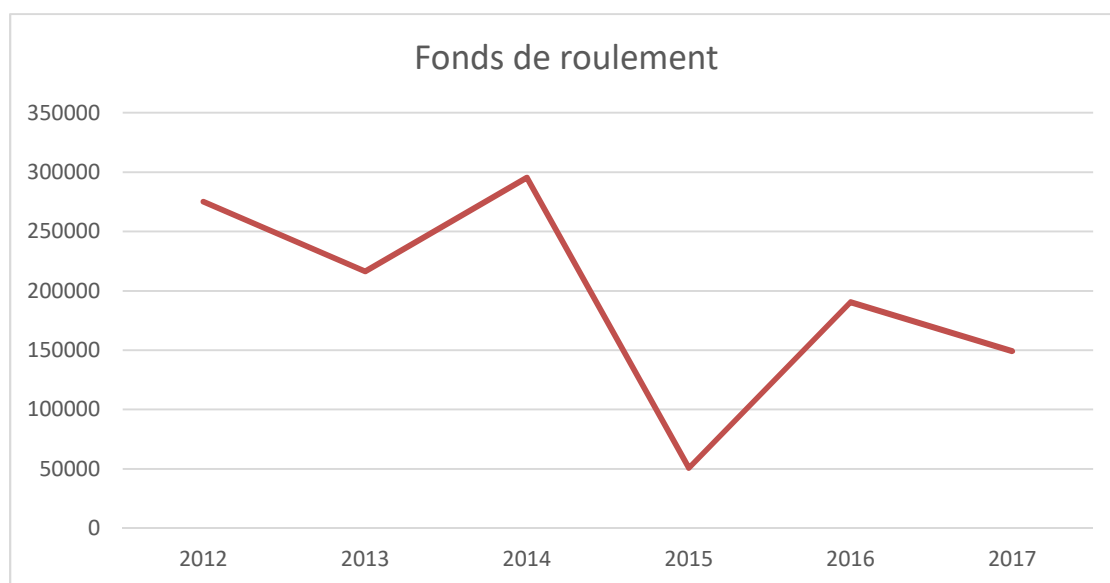
La majorité a, dès le début du mandat, axé sa politique sur la rigueur nécessaire au rétablissement de la situation financière afin que notre beau village continue de vivre sereinement.

## IV/ Evolution de la trésorerie

Depuis son arrivée, l'équipe municipale s'est attachée à restaurer les comptes de la Commune. En réalisant des économies, la Municipalité tente de rétablir une trésorerie confortable pour **deux raisons**.

## ○ Restauration d'un fonds de roulement correct

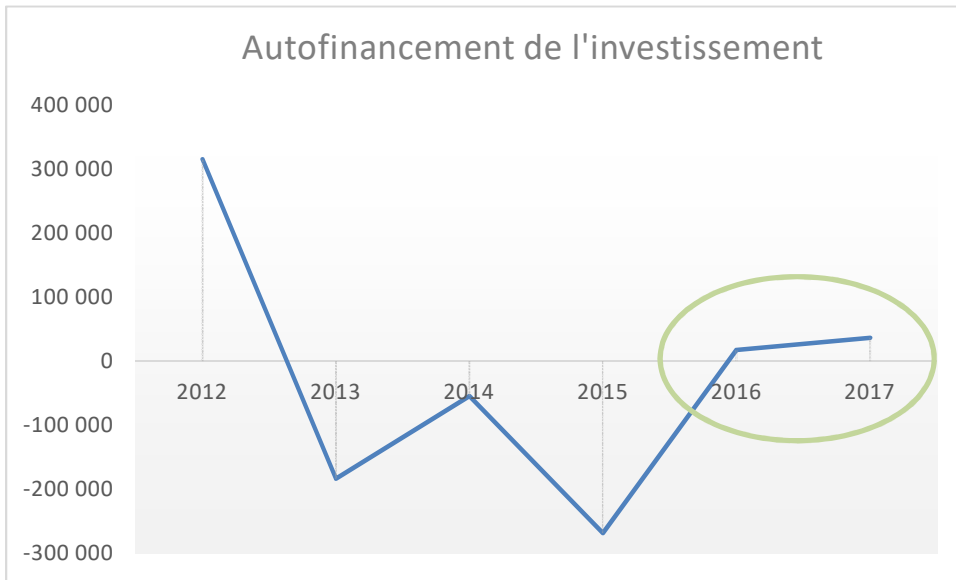
Avoir un fonds de roulement qui permet de payer les factures à tout moment, ce qui n'était pas le cas en 2015. L'effort fourni entre 2015 et 2017 a porté ses fruits. La situation est redevenue tenable.



En 2018, le budget « assainissement » est transféré au Grand Besançon, entraînant une perte de trésorerie de presque 18 000 €.

***SYNTHESE***

- Dégager une capacité d'investissement sans emprunter



Capacité à investir sans emprunter, rétablie grâce à une gestion rigoureuse des dépenses

Après une période en négatif, la capacité d'investissement redevient positive ... même si elle est très faible !





# La vie associative

## ✓ BIBLIOTHEQUE

### APERU-RENCONTRE AVEC DES AUTEURES

Les bénévoles de la bibliothèque vous proposent de rencontrer prochainement les auteures du village. **Sandrine Beau et Estelle Tharreau** vous présenteront leurs nouveaux ouvrages et en liront des extraits. Elles nous parleront de leur parcours d'écrivaine. S'en suivra une séance de dédicaces autour d'un pot.

**Rendez-vous le samedi 26 mai à 18h.**

### NOUVELLES ACQUISITIONS

De nombreuses bandes-dessinées sont disponibles dans nos rayons :

- les carnets de Cerise : Des premières neiges aux perséides, tome 5
- Sorcières Sorcières : Le mystère des fleurs de tempête, tome 4
- Les schtroumpfs et le dragon du lac, tome 36
- Louca : Les Phoenix, tome 5
- Archibald : Vampire & cie, tome 4
- La guerre des Lulus : tomes 1 et 2
- ... et bien d'autres.

Ainsi que des romans :

- Traquées de Sandrine Beau (jeunesse)
- Suzy, Gaspard et les enfants bizarres de Sandrine Beau (jeunesse)
- Les apprentis d'Araluen de John Flanagan (jeunesse)
- De la terre dans la bouche d'Estelle Tharreau (policier)
- Les rêveurs d'Isabelle Carre
- 4321 de Paul Auster
- L'enfant perdu d'Elena Ferrante (tome 4)
- Terres promises de Milena Agus
- Couleurs de l'incendie de Pierre Lemaître
- La disparition de Stephanie Mailer de Joël Dicker (policier)
- Panique au manoir, les enquêtes d'Agatha Raisin
- Les loyautés de Delphine De Vigan

Venez les découvrir à nos permanences !

- les mardis de 16h30 à 18h (hors vacances scolaires)
- les mercredis de 17h à 19h
- les samedis de 10h à 12h.

## ✓ LES BAD'S

### **Championnats du Doubs 2018**

Le WE des 17/18 mars dernier se sont tenu les Championnats du Doubs Senior 2018 à Valdahon. Parmi les inscrits, les Bad's de Nancray avaient alignés le samedi, deux paires de mixte (Agathe SAINT HILLIER + Arthur BOURGEOIS et Justine RAGUENET + Romain BOURGEOIS) pour cette première participation du club à une compétition officielle.

A l'issue des phases de poules, seule le double Agathe / Arthur a réussi à passer en demi-finale dans laquelle ils se sont inclinés face à une paire Baumoise plus expérimentée. Toutefois cela leur a permis de décrocher une honorable 3<sup>ème</sup> place.

Félicitations pour cette médaille historique, car première médaille du club, mais pas la dernière.

Le dimanche, changement de partenaire pour Arthur qui s'est associé à Romuald BARBOTTE, pour mettre en place un double homme. Par manque d'inscrits dans leur catégorie, ils se sont vus gratifiés d'un sur-classement, les obligeant de surcroît à rencontrer des adversaires plus expérimentés. Malgré les encouragements des autres membres du club qui avaient fait le déplacement, l'expérience s'est donc sans surprise arrêtée en phase de poule sans toutefois endommager leur motivation pour les prochains rendez-vous.



## **Tournoi International de Printemps du Volant Bisontin**

Du très haut niveau !!!

Cette fois encore les Bad's se sont déplacés en nombre (2 double mixte et 1 double homme) au Palais de Sports de Besançon pour en découdre face à des adversaires de tous horizons. Malheureusement, qui dit « International » dit niveau relevé. Et pour un jeune club comme le nôtre la marche fut trop haute. Défaite pour les trois équipes en phase de poule. Mais un retour au village les dents acérées pour briller prochainement sur les courts.

### **A venir**

- 13 Avril : Accueil à Domicile des Bad'in Franois
- 15 Avril : Tournoi Senior BABADOUC (Baume les Dames) ⇒ deux équipes mixte d'engagées
- 22 Avril : 8<sup>ème</sup> Tournoi de Valdahon/Vercel ⇒ un double homme engagé
- 24 Avril : Déplacement amical à Besançon pour rencontrer le club Bad'in Town BESAK
- 30 Avril : Accueil à Domicile des Bad'in Town BESAK
- 19/21 Mai : Tournoi Doubs Volant (ASPTT 25)
- 16/17 Juin : 3<sup>ème</sup> Tournoi du Val de Venes (Orchamps-Vennes)

### **✓ LA DYNAMIQUE**



## **LA DYNAMIQUE**

organise une randonnée

**Jeudi 10 mai 2018 (Ascension)**

***Dans le Massif du Jura :***

***Le Mont Poupet (850 m)***

Difficulté moyenne – Durée : 5 H

Rendez-vous place de la mairie à 8 H 15

Déplacement voiture personnelle

Repas tiré du sac

Prévoir chaussures adaptées et bâtons

Participation : 2€ par personne, à régler à l'inscription

**INSCRIPTIONS AVANT LE 7 MAI 2018**

Inscriptions et renseignements :

**Martine ROUSSEL-GALLE – 22 rue du stade à Nancray    Tél. : 06.33.34.43.37**

**Frédéric SALVI – 2 clos des vergers à Nancray    Tél. : 03.81.60.12.99**

# Musiques Mentres Herbes

LES ÉCOLES DE MUSIQUE DU GRAND BESANÇON SE LA JOUENT !

Dimanche 22 avril 2018 à 17 h  
**Nancray** Espace du Vaizot  
Entrée libre

## NOUVEAU BRASS BAND DU PLATEAU

### Cuivres et percussions

60 musiciens forment un brass band autour des musiques de film. Direction : Jonathan Loubry.

1<sup>ère</sup> partie assurée par le petit orchestre  
de l'école de musique du Plateau

Renseignements

09 84 43 65 09 / [emplateau@gmail.com](mailto:emplateau@gmail.com)

[www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr)

Sans réservation, dans la limite des places disponibles



## QUELQUES INFOS :

L'érable sycomore qui dominait la cour de la mairie, a été coupé pour des raisons de sécurité. Il ne reste que le tronc.

Nous envisageons de faire une sculpture représentant une main qui tient la terre avec une inscription :

**« Protégeons Notre Terre. Respectons-la. »**

Pour cela nous lançons une souscription auprès des habitants du village pour participer au financement de cet ouvrage.

Vous pouvez déposer vos dons au secrétariat de mairie.

Cette sculpture sera le témoin qu'il existait un arbre plus que centenaire et permettra de diffuser un message au monde : **« Qu'il est encore temps de sauver notre belle planète. »**

Merci pour votre participation et votre générosité.

Le Maire  
Frédéric SALVI